

II. LES CENTRES MULTILATÉRAUX D'ALERTE NUCLÉAIRE

L'idée d'un centre multilatéral d'alerte nucléaire s'explique essentiellement par l'évolution rapide du système international, qui est en train de devenir un système nucléaire multipolaire. Telle est la principale observation qui se dégage du Rapport annuel présenté par le Secrétaire général des Nations-Unies en 1986, dans lequel il laissait entendre qu'un tel centre "pourrait, en cas de lancements accidentels d'engins nucléaires, réduire les risques d'erreurs d'interprétation pouvant avoir des conséquences fatales; ce centre pourrait aussi, à l'avenir, nous prémunir contre l'effrayante perspective de voir des pays qui auront pu s'emparer clandestinement d'engins nucléaires procéder à des lancements isolés".

Dans les années 1960, la Grande-Bretagne et la France se sont constitué un arsenal nucléaire relativement restreint : elles avaient chacune 150 têtes environ, et la Chine encore moins. A ce stade déjà, il se posait des problèmes de gestion. D'ici le milieu des années 1990, ces deux pays auront plus de mille têtes nucléaires chacun et joueront, de ce fait, un rôle d'autant plus important en cas d'alerte ou de conflit nucléaires. Il faudra également compter avec Israël, qui pourrait détenir quelque trois cents têtes nucléaires et, peut-être aussi avec d'autres États dotés d'arsenaux non négligeables. En outre, il se pourrait bien qu'un certain nombre de puissances régionales dont l'Inde, le Pakistan, l'Afrique du Sud et l'Argentine aient à leur tour mis au point des missiles balistiques de longue portée.

Quelles sont les retombées de cette situation ? Premièrement, en cas d'alerte nucléaire faisant intervenir plus de deux États, il est presque certain que nous connaissons des problèmes de gestion. Ainsi, en 1969, la Chine a déployé son arsenal d'armes nucléaires et a placé les engins à bord d'avions prêts à décoller. Si l'Union soviétique s'était mise en état d'alerte à ce moment-là, les États-Unis en auraient certainement fait autant, ne serait-ce que pour protéger leurs propres forces. Il faut donc s'attendre, au cours des années 1990, à une série de problèmes multilatéraux de gestion nucléaire, à savoir :

- Les puissances nucléaires de moindre importance, quoique désormais redoutables, vont avoir besoin de systèmes d'alertes hautement perfectionnés pour protéger leurs forces. Si l'on suppose par exemple que l'Union soviétique se met en état d'alerte contre